

Résilience et formes de régulation sociale informelle dans un quartier de Brooklyn

Resistance and forms of informal social regulation in a Brooklyn neighbourhood

Véronique Levan

Numéro 57, printemps 2007

Les compétences civiles, entre État sécuritaire et État social

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/016389ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/016389ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (imprimé)

1703-9665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Levan, V. (2007). Résilience et formes de régulation sociale informelle dans un quartier de Brooklyn. *Lien social et Politiques*, (57), 77-90.
<https://doi.org/10.7202/016389ar>

Résumé de l'article

Dans les quartiers populaires des villes américaines en proie à une violence physique et sociale endémique, les formules informelles de régulation sociale sont la clé de voûte des programmes de prévention situationnelle mis en place. Cet article se propose de saisir les enjeux sociopolitiques liés à ce déploiement en décrivant l'expérience innovante des *tenant patrols* mise en oeuvre dans un quartier new-yorkais. Comment cette réponse à l'insécurité s'intègre-t-elle à la matrice sécuritaire existante ? Quel est son apport comparé à l'offre publique de sécurité ? Exacerbe-t-elle les inégalités liées à l'accès à la sécurité ? Constitue-t-elle une forme légitime d'intervention ?

Résilience et formes de régulation sociale informelle dans un quartier de Brooklyn

Véronique Levan

Le modèle états-unien (et new-yorkais en particulier) en matière de politiques pénales constitue, à tort ou à raison, un objet de fascination, de part et d'autre de l'Atlantique. La baisse spectaculaire des crimes et délits dans la ville de New York, à partir de la deuxième moitié de la décennie 1990, explique sans doute la profusion des représentations positives concernant la gestion new-yorkaise des désordres urbains. L'inflexion de la courbe de la délinquance dans l'ensemble de la ville a été imputée à une myriade de facteurs (politiques, démographiques, sociologiques) souvent imbriqués les uns dans les autres, et constitue un objet abondamment investi par les chercheurs (Body-Gendrot, 2000). Ces causes peuvent ainsi se résumer aux applications directes de la « théorie de la vitre cassée » de James Wilson et George Kelling (1982)¹ sur le travail policier et son orga-

nisation, à l'introduction de pratiques managériales et d'indicateurs de performance de l'activité policière, aux politiques répressives de « tolérance zéro », aux nouvelles attitudes de rejet des conduites dites « à risques » liées à une consommation de drogues dures parmi les jeunes afro-américains, etc. La médiatisation de l'évolution de la délinquance est le signe que la sécurité devient un enjeu majeur dans les stratégies de *place marketing* des villes (Savitch et Kantor, 2004). D'autant plus que celles-ci ont à faire face à une rude compétition sur la scène internationale. L'une des principales conséquences de ce phénomène-là est l'exportation des concepts innovants vers divers contextes politico-culturels d'implantation en vue d'une possible *indigénisation* (Karstedt, 2003), qui est définie comme une adaptation aux situations locales. La ville dont on copie les programmes

gagne dès lors en prestige international. Or, ces transferts prêtent curieusement peu à controverse en France. Ils paraissent tout à fait justifiés, aux yeux de certains chercheurs séduits par les approches qui ont, semble-t-il, fait leurs preuves ailleurs, sur le plan de la réduction de la délinquance.

Nonobstant cet apparent consensus, que révèle à présent l'éclairage apporté par l'étude précise² et empirique de l'offre publique et privée de sécurité à destination de « Brownstone »³, îlot d'habitat social situé dans le *borough* de Brooklyn à New York ? L'exposition aux risques de violence physique⁴ y est bien plus élevée que dans le reste de la ville. En effet, ce quartier connaît un taux de viols de 8 pour 10 000 en 1997, qui est alors trois fois supérieur à celui de la ville de New York⁵. Les habitants de ce quartier populaire profitent-ils de ces

changements qui affectent la ville dans son ensemble ou en sont-ils tenus à l'écart ? Face à des besoins accrus en termes de sécurité, ces quartiers sont-ils davantage disqualifiés que les plus nantis, lorsqu'ils doivent recourir à des modes de régulation sociale endogène ? Il est question de s'intéresser, plus précisément, aux enjeux liés à la mise en œuvre de ce que David Garland (2002) désigne comme la « version socialisée de la prévention situationnelle⁶ », appliquée aux complexes d'habitat social.

Tout d'abord, un bref rappel du contexte d'émergence de celle-ci s'impose. Au nom de la lutte contre l'insécurité urbaine, désormais catégorisée en « inégalité sociale » au même titre que l'insécurité sociale, l'État justifie la « démocratisation de la sécurité » (Roché, 2002). Il légitime les demandes sociales de sécurité qui émanent, entre autres, des franges défavorisées de la population, et deviennent ainsi plus visibles. Cet engagement traduit la prise de conscience et la reconnaissance, par l'État, d'une banalisation des risques urbains, devenus une réalité quotidienne pour de nom-

breux citoyens (Garland, 1996). Ce constat d'une situation critique, non maîtrisée, appelle une réponse institutionnelle. Elle donne lieu à ce que je désigne par l'« extension du contrôle social préventif » (Levan, 2007), en ce sens où l'action publique s'actualise bien souvent par la création de dispositifs partenariaux axés sur le partage de la sécurité à un échelon local. Avec l'expansion des formules de régulation sociale, le recours grandissant à des interventions préventives de type situationnel nécessite paradoxalement que s'adjoigne une stratégie de « responsabilisation » (Garland, 1996) des bénéficiaires des programmes. L'hypothèse défendue ici est la suivante : participer à ces programmes préventifs pour accéder à la sécurité génère des coûts sociaux devant être pris en charge directement par les acteurs privés, mais ceux-ci seraient peu disposés à le faire. Ces coûts ne sont désormais plus amortis par l'État qui se désengage de ce rôle attribué traditionnellement à l'État-providence. Dans la mesure où l'État est amené à déléguer la gestion des risques urbains aux résidents des complexes d'habitat social, la légitimité de son mandat dans ce domaine est profondément remise en cause.

Les résultats d'une enquête qualitative fondée sur l'observation *in situ*, menée à New York de juillet à octobre 2003, permettront de tester l'hypothèse sur les coûts sociaux générés par la stratégie de « responsabilisation », avec une attention particulière portée sur le programme des *tenant patrols*⁷. Des entretiens semi-directifs et le dépouillement de sources docu-

mentaires variées s'adjoignent au travail d'observation. Cette enquête a tenté de saisir à la fois les expériences individuelles d'insécurité et les diverses manières de « faire face à l'adversité » de résidents de Brownstone, enclave urbaine de 7 000 âmes⁸. En 2000, sa population officielle⁹ est composée majoritairement d'Afro-Américains (59 %) et de Latino-Américains (39 %). D'une superficie de 16 hectares, cette cité new-yorkaise est caractérisée par un paysage urbain diversifié où les barres de six étages coexistent avec des tours deux fois plus grandes. Le site choisi est certes un secteur ségrégué au sein de la ville-monde, il jouit néanmoins de la centralité de celle-ci. Il jouxte en outre des quartiers de petites classes moyennes, en voie de gentrification. Cette proximité spatiale permet de mieux analyser les disparités sur le plan de la sécurité appréhendée comme bien public. Au cours de la décennie 1990, le quartier a constitué le réceptacle d'interventions variées dont certaines relèvent de la prévention situationnelle.

La première partie de l'article rend compte des conditions d'émergence de l'action publique à Brownstone du fait de la désignation du quartier en catégorie d'action prioritaire. L'ensemble des techniques situationnelles mises en œuvre dans la cité est décrit, qu'il s'agisse de la sécurité passive du bâti¹⁰ ou active. La deuxième partie est consacrée à l'analyse d'un programme semi-institutionnalisé de veille informelle, les *tenant patrols*, à la lumière du contexte de réduction de l'interventionnisme de l'État en matière de régulation sociale.

Elle vise succinctement à prendre la mesure de ses effets sur la délinquance et sur le sentiment d'insécurité et interroge son bien-fondé et ses limites.

Les réponses institutionnelles et les techniques de légitimation de la demande sécuritaire

Autrefois port maritime prospère de renommée internationale, du temps de l'âge d'or du capitalisme industriel, Brownstone n'offre désormais plus en spectacle que des infrastructures en ruine ou en voie de reconversion économique. La concentration de la pauvreté dans la cité résulte de processus structurels liés à plusieurs facteurs: crise économique, politiques d'attribution de logements, diminution des emplois industriels stables ouverts aux non-syndiqués, pratique institutionnalisée du *redlining*¹¹ par les banques à l'encontre de groupes ethniques paupérisés, désinvestissement de ce secteur géographique. En 1996, 40 % des résidents de Brownstone percevaient l'équivalent de l'allocation chômage, et 45 % des foyers étaient des familles monoparentales ayant à leur charge des enfants mineurs. Quatre ans plus tard, 29 % des familles avaient des revenus annuels en deçà du seuil de pauvreté. La privatisation des services publics, promue sous le gouvernement Reagan, a généré des effets de «masse critique», que reflète la faible capacité d'accueil des institutions par rapport à la forte demande locale. Très souvent, les familles défavorisées sont contraintes d'opter pour l'économie de la survie et de la débrouille, afin de parvenir à joindre les deux bouts. D'après

mes enquêtes, cela peut prendre la forme d'un échange de conseils pour un accès privilégié aux prestations sociales, ou de combines pour se faire offrir des repas gratuitement par ses fréquentations masculines. La pauvreté n'est toutefois qu'une dimension parmi d'autres du quartier. La violence est aussi un phénomène disqualifiant pour ses habitants et pour le développement d'une sociabilité de proximité.

Une réputation de quartier « difficile »

Le déclin du quartier est associé, pour certains d'entre eux, au départ des entrepreneurs, à la fermeture de nombreux commerces de proximité, à la désertion des espaces publics, enfin et surtout, aux guerres de gangs liées au trafic de stupéfiants à partir de la décennie 1980. Les gangs ont très vite cherché à se professionnaliser, afin d'accroître à la fois les gains financiers qu'ils pouvaient tirer de leur *business* lucratif et leur emprise territoriale. L'intervention des forces de police est ainsi rendue plus difficile en raison de la défense symbolique du territoire, qui devient prétexte aux échanges de coups de feu dans l'espace public (Venkatesh, 1997). À New York, dans les années 1980, environ la moitié des homicides ont pour origine des transactions liées au marché de la drogue. Toutefois, les manifestations de la violence à Brownstone ne sont pas un phénomène récent. Selon Philip Kasinitz et David Hillyard (1995), dans les années 1960, Brownstone était connu pour être un quartier «rude», surnommé à ce titre «Brownstone le Barbare». Il désignait alors un secteur plus vaste

comprenant des pans d'habitat privé alentour, peuplés globalement par des Italiens, des Irlandais et des Scandinaves. La criminalité était alors associée aux batailles que se livraient des bandits aux noms célèbres. Quelles ont été les réponses institutionnelles aux épisodes violents plus récents ?

La construction médiatico-politique du quartier dit « difficile », cible de l'action publique

Un événement tragique, survenu le 22 janvier 1991 et marqué par le sceau de la médiatisation, a suffi à cristalliser les forces vives et l'identité collective locale. Il s'agit de l'homicide involontaire de Daniel Priggs, figure locale blanche, directeur respecté d'une école élémentaire du quartier. Il a été touché mortellement par une balle perdue lors d'une rixe opposant de jeunes trafiquants de drogue dans une galerie marchande. Cet épisode doit être analysé davantage comme l'«étincelle» révélatrice d'une situation explosive: il n'était plus question de fermer les yeux plus longtemps. Les institutions locales et nationales ont alors soudain pris conscience du climat de violence omniprésent dans le quartier et des ravages liés à l'épidémie de crack, alors que celle-ci sévissait depuis quelques années. Même le président des États-Unis de l'époque a évoqué personnellement le drame à la télévision, et la cité a fait l'objet d'une couverture médiatique sans précédent. La réaction institutionnelle s'est dès lors traduite par la construction du quartier en catégorie prioritaire d'action publique. La politisation outrancière des doléances sécuritaires

des résidents (qui n'étaient pas nouvelles, faut-il le rappeler), a suffi à les légitimer. Ce processus a donné lieu à un plan ambitieux de reconquête de la cité, à la hauteur de la politisation de l'événement.

Les réponses apportées

Le projet de reconquête de la cité intervient à une période où, aux États-Unis, s'opère un glissement vers des politiques de fermeté, mises en œuvre par les élites conservatrices à partir de la décennie 1980, et entérinées postérieurement par les démocrates au pouvoir. Certaines politiques fédérales de lutte contre la criminalité ont ainsi été centrées sur le contrôle du trafic de stupéfiants dans les grands ensembles d'habitat social. Brownstone a été ciblé par le Public Housing Drug Elimination Program (PHDEP) à partir de 1997 et jusqu'en 2003. Ce programme global, qui s'adjoint à d'autres mesures fédérales, s'articule autour de plusieurs aspects: la surveillance formelle, exercée par des vigiles ou favorisée par une présence policière renforcée; la sécurité passive du bâti, illustrée par la mise en place de détecteurs d'armes à feu à l'entrée des

immeubles; la surveillance informelle, avec notamment les rondes de résidents ou *tenant patrols*; la prévention des toxicomanies, etc. (Popkin *et al.*, 2000). La finalité est d'exclure les gangs des quartiers et de réduire les manifestations de violence liées à leurs activités illégales. Cette désignation de l'îlot social en «quartier prioritaire» a également constitué le levier de l'inauguration du deuxième dispositif new-yorkais de *community court*. Il s'agit d'une formule de territorialisation de l'action de la justice qui encourage la voie partenariale pour améliorer la qualité de vie.

Parallèlement à ces développements, la New York City Housing Authority (NYCHA) a tenté d'apporter des modifications sur le plan de la configuration urbaine, à partir de la théorie des espaces défendables élaborée par l'architecte américain Oscar Newman en 1972. Partant du principe qu'une meilleure lisibilité des espaces publics, semi-publics et semi-privés, est propice à la reconquête des quartiers urbains, l'accent a été mis sur des aménagements de type paysager permettant de délimiter ces différents types d'espaces. L'installation de clôtures et la plantation d'arbustes à des endroits stratégiques ont été encouragées, afin de suggérer aux intrus potentiels que la communauté de voisinage veillera au bon usage des espaces physiques de la cité. Cette théorie a fait l'objet d'un classement ultérieur parmi les techniques situationnelles. Ces aménagements urbains visent à ce que les résidents rendent routinières des stratégies de veille informelle, essentielles à la survie dans la cité (Newman, 1972).

Curieusement, le développement fulgurant de ces formules préventives par l'aménagement urbain, illustré par leur généralisation à une majorité de quartiers new-yorkais, est aujourd'hui peu légitimé par les rares travaux scientifiques qui ont tenté de prendre la mesure de leur impact. Dans un contexte de mise en compétition des ressources, il a été démontré que le faible dosage préventif des interventions attribuable au saupoudrage de moyens, ne représente en réalité qu'une goutte d'eau dans la mer (Urban Design Research Group, 1997; Popkin *et al.*, 2000). L'efficacité de ces dispositifs à juguler les dysfonctionnements urbains est par conséquent fortement limitée par l'ampleur du phénomène délinquant. Lorsqu'il est question d'améliorations, elles ont une portée qui ne s'inscrit très souvent que dans une perspective de très court terme. Selon un responsable du service d'urbanisme de la NYCHA¹², l'aide provenant du PHDEP représente en moyenne 50 000 \$ US par quartier, une somme dérisoire pour un organisme gestionnaire de grande taille comme la NYCHA. D'autres études ont émis des réserves quant au bien-fondé de ces mesures en rapport avec la question de l'éthique et des usages sociaux (Levan, 2005). Rien ne laisse en effet augurer de l'acceptation des techniques situationnelles par leurs bénéficiaires, qui peuvent au contraire les percevoir comme des contraintes supplémentaires relatives à leurs pratiques des espaces. Au final, l'absence de coopération des «usagers» peut nuire au système préventif global. La critique la

plus répandue est enfin celle qui porte sur le déterminisme des formes urbaines. Il est peu pertinent de réduire l'analyse aux questions d'aménagement urbain si les conditions sociales d'implantation des mesures ne sont, au départ, pas réunies. Lorsque la cohésion sociale fait défaut, au sein d'une communauté de voisinage diversifiée sur le plan ethnique, la réappropriation des lieux est peu probable (Merry, 1981).

Même si le choix opéré en matière de dispositifs situationnels reflète davantage l'influence des principes du nouvel urbanisme, courant qui prône des environnements plus humanisés et moins technicisés, l'accent est encore mis sur les mesures de contrôle d'accès. Elles constituent bien souvent les seules options disponibles, et les plus rentables pour le logeur social confronté à des difficultés économiques. À Brownstone, les systèmes situationnels sont définis par les éléments suivants :

- Le contrôle d'accès : les portes sécurisées d'entrée des immeubles. Le premier modèle de portes sécurisées a été installé au cours de l'année 1997. Il lui a été adjoint un nouveau système de verrouillage enclenché par des clés *vigik*, technologie qui enregistre systématiquement les entrées sur un ordinateur. Ces clés ont été distribuées en nombre restreint pour limiter les trafics frauduleux. Chaque foyer ne dispose donc que de deux clés, ce qui représente un inconvénient lorsqu'il est composé de plus de deux individus. Plusieurs dispositifs

d'interphonie ne fonctionnent pas, ils constituent une gêne supplémentaire.

- Le contrôle des sorties : les clôtures et les bancs. Avec les bancs, les clôtures participent du projet de requalification territoriale de type paysager de l'îlot social. D'une hauteur d'environ un mètre, celles-ci délimitent les espaces verts de la cité afin de les rendre plus lisibles et de décourager les rassemblements de gangs. Les bancs ont quant à eux été posés aux abords des bâtiments dans le but de promouvoir le déploiement de formules de veille informelle, par des garants des lieux autoassignés, qui observent les entrées et sorties. L'anonymat que pourrait exploiter un délinquant potentiel est ainsi réduit. Ce qui frappe d'emblée, pour une observatrice française conditionnée par la culture de l'interventionnisme étatique, c'est cette attente implicite à l'égard des usagers de ces espaces. Ils sont devenus sujets malgré eux, un peu comme si la complémentarité des composantes humaine et physique de la sécurisation allait de soi. Qui plus est, l'adaptation du milieu urbain est doublée de son pendant humain, incarné par les patrouilles verticales de police et les *tenant patrols*.
- Les patrouilles verticales. Elles représentent une forme de surveillance formelle. Celle-ci est exercée par des équipes de patrouilleurs constituées de policiers et du

personnel de l'organisme logeur, qui mènent conjointement une inspection minutieuse des halls d'immeubles et des cages d'escaliers afin de repérer d'éventuelles activités illégales. En réalité, seuls les policiers font encore ces rondes aujourd'hui.

- Les *tenant patrols*. La *New York City Housing Authority* est chargée de la formation de ces groupes endogènes de surveillance. Ils bénéficient ainsi d'un soutien logistique institutionnel. Les responsables des rondes de résidents, comme on les appelle également, reçoivent une petite indemnisation. En binômes ou solitaires, les membres de ce groupe de résidents organisés «font le guet» au pied de leur immeuble, quelques heures durant pendant la journée ou en soirée, à l'intérieur ou à l'extérieur, au gré des fluctuations saisonnières et climatiques. Ils interpellent les non-résidents qui désirent se rendre dans le bâtiment en les sommant de décliner leur identité et de mentionner le nom de la personne qu'ils vont voir. En cas de doute, spécifiquement pour ce qui concerne les *tenant patrols* les plus zélés et les moins apeurés, la police sera sollicitée pour une vérification éventuelle de l'identité. L'option passive consiste simplement à refuser l'entrée à l'intrus qui ne peut pas activer le dispositif de digicode, défectueux et inopérant dans la plupart des cas.

Un développement plus conséquent est consacré aux *tenant patrols* dans la deuxième partie qui est abordée présentement.

La coproduction de la sécurité et la mobilisation civique: le cas des *tenant patrols*

L'analyse de mes entretiens montre que le travail policier tire une très faible légitimité de ses initiatives, étant donné la dégradation des relations avec les groupes dits «à risque» et la montée du ressentiment résultant de ce qui est perçu comme une discrimination au niveau de l'accès à la sécurité. Ainsi l'attestent les témoignages de jeunes résidents issus des communautés latino-américaines et afro-américaines qui se plaignent d'attirer constamment l'attention des agents de police comparativement aux jeunes Blancs. Aux yeux d'autres résidents, la police ne se déplace jamais, ou du moins lorsqu'elle intervient, les délais ne sont pas respectés. On assiste donc à une perte de confiance dans la capacité des institutions formelles à pourvoir la sécurité dans ces quartiers populaires, ce qui rend la mission de contrôle social truffée

d'entraves. Quel est donc l'apport des *tenant patrols*, qui est une forme de régulation sociale par la communauté? Il convient de faire un bref retour sur le contexte d'apparition de ces programmes.

L'abandon de l'aide généralisée et la survie dans la cité «difficile»

L'émergence de formules privées et informelles de régulation sociale doit aussi être lue comme une réponse à l'ancrage d'une culture néolibérale de l'action publique, et non pas uniquement comme une réaction au contexte politique de «responsabilisation» des citoyens ordinaires. La réduction de l'interventionnisme fédéral dans le domaine de la solidarité sociale, à partir des années 1980, s'est inexorablement accompagnée de l'expansion du bénévolat aux États-Unis (Glazer, 1988). Corrélativement, le modèle bureaucratique du *big government*, caractéristique de l'État-providence, et l'«ethos du service public», ont été progressivement disqualifiés.

Dans un tel contexte de morcellement des dimensions de l'État-providence, les habitants des quartiers populaires sont, eux, contraints de gérer divers aspects de leur vie, dont la sécurité, en mettant en place des techniques de survie. Cette perspective est congruente avec la notion de *self-help*, qui est portée comme remède aux maux des cités. Le mouvement de privatisation des prestations de services publics constitue nécessairement une charge supplémentaire pour le résident du quartier. Le premier est consubstantiel à l'impulsion accordée à l'expansion du rôle du

citoyen ordinaire dans le domaine de la prévention de la délinquance. Il y a quatre décennies, plusieurs commissions nationales ont mis en exergue la nécessité de promouvoir la participation de la société civile concernant cette dimension particulière, même si ces recommandations sont globalement demeurées à l'état de discours (Rosenbaum, Lurigio et Davis, 1998). Une exception est illustrée avec la création de l'Office of Community Anti-Crime Programs, en 1976, encourageant les citoyens ordinaires à rejoindre les organisations formelles pour initier des programmes de lutte contre le crime. Plus tard, en particulier depuis 1994, des financements fédéraux importants ont pu être débloqués pour des activités locales de prévention. Ils ont davantage bénéficié aux agences rattachées au système de justice pénale plutôt qu'aux associations parapubliques, qui ont développé des partenariats mixtes. Ces exhortations à participer sont une réponse aux limites des approches fédérales réactives (Rosenbaum, 1988), étrangement sans qu'il n'y ait de prise en compte de l'aptitude potentielle des acteurs privés à assumer cette nouvelle responsabilité. À Brownstone, la gouvernance locale et citoyenne de la sécurité revêt divers aspects. Ils relèvent tour à tour de l'adoption de précautions à titre individuel, de la protection inhérente à l'habitat, enfin de l'action collective à portée limitée. Une résidente septuagénaire m'a ainsi confié qu'elle se forçait à «porter un masque» en public, pour donner l'impression d'avoir de l'assurance et ne pas paraître vulnérable aux yeux

d'agresseurs potentiels. Elle n'hésite donc pas à sourire aux étrangers au quartier qui l'insécurisent afin de ne pas leur montrer sa peur. Une mère célibataire a quant à elle construit une serrure de fortune en attendant que les services d'entretien viennent la remplacer. D'autres résidents préférèrent s'engager dans les initiatives en faveur de la sécurité qui profitent cette fois-ci à tout leur immeuble. Il s'agit à présent de s'intéresser à cette dernière forme de réaction sociale face au phénomène d'insécurité urbaine, qui s'inscrit dans le cadre d'une gestion endogène des risques urbains liée à la survie dans un univers violent. Les rondes de résidents, en constituent la forme la plus institutionnalisée dans le quartier. Il convient d'interroger leur structure et leurs mécanismes afin de comprendre comment leur mise en œuvre s'intègre dans des schèmes formels existants de sécurisation inexorablement reproducteurs d'inégalités sociales.

Les origines de la mobilisation

La perception du manque d'efficacité de l'action policière à l'intérieur des bâtiments du quartier, constitue souvent un puissant levier étayant la décision de se mobiliser en faveur de la sécurité. C'est dès lors pour pallier une carence dans la matrice sécuritaire formelle que l'on choisit de se mobiliser. Le programme de *tenant patrols* est implanté à Brownstone depuis le début des années 1980 et est maintenu en vie grâce au saupoudrage de fonds en provenance du Public Housing Drug Elimination Program. Son déploiement reste limité. «Être pauvre, c'est un emploi à plein

temps», avait justement souligné le sociologue Philip Kasinitz, rencontré en 2003¹³. La visibilité des femmes retraitées dans ces cercles de «gardiens» est flagrante. Les hommes ont souvent soit été incarcérés, soit subi les ravages du fléau de la drogue. Les raisons précises, fréquemment invoquées par les résidentes pour justifier leur engagement civique, s'appuient sur plusieurs constats : certains individus viennent se soulager dans l'ascenseur et sont responsables d'une «souillure des lieux», des intrus dangereux arrivent à avoir l'accès aux bâtiments, des membres de gangs occupent illégalement les halls d'immeubles et intimident les usagers légitimes des lieux, enfin des agressions sexuelles ont été perpétrées à l'encontre de résidentes non accompagnées dans les espaces semi-privés. Il faut donc réagir collectivement pour un retour de l'ordre social. Ces résidents mobilisés ont souhaité s'emparer du pouvoir d'exclure qui fait partie du mandat des «veilleurs informels». Ce dernier acquiert une légitimité accrue du fait de son origine et de sa portée intracommunautaires, avec somme toute moins de résistances que s'il avait été mis en œuvre par les forces de police. On s'attend donc à une efficacité accrue. Comment donc prendre la mesure des effets du programme ?

Les impacts

Il faut garder à l'esprit que ce programme a été mis en place en même temps que d'autres mesures. Il s'avère dès lors difficile d'attribuer la tendance particulière de la courbe de la délinquance aux effets spécifiques

d'une initiative préventive donnée. Il est préférable de parler d'agrégation d'effets préventifs.

D'abord, sur le plan des représentations sociales, les échanges de coups de feu et les tueries vindicatives dans les espaces publics, même s'ils défraient encore la chronique de temps en temps, figurent aujourd'hui dans une moindre mesure au titre des préoccupations prioritaires des résidents de Brownstone. On constate une baisse de leur survenance durant la journée, ce qui est le signe d'une pacification de ces lieux. On se met dès lors à flâner dehors, dans les terrains de sport et les autres espaces de jeu. La cité n'est plus contournée, mais traversée de long en large. Ce nouveau redéploiement de formes de sociabilité est le signe d'une mutation des pratiques spatiales qui peut être appréhendée comme un étalon du succès de l'ensemble des mesures hétérogènes mises en œuvre. Qu'en est-il dans les immeubles ?

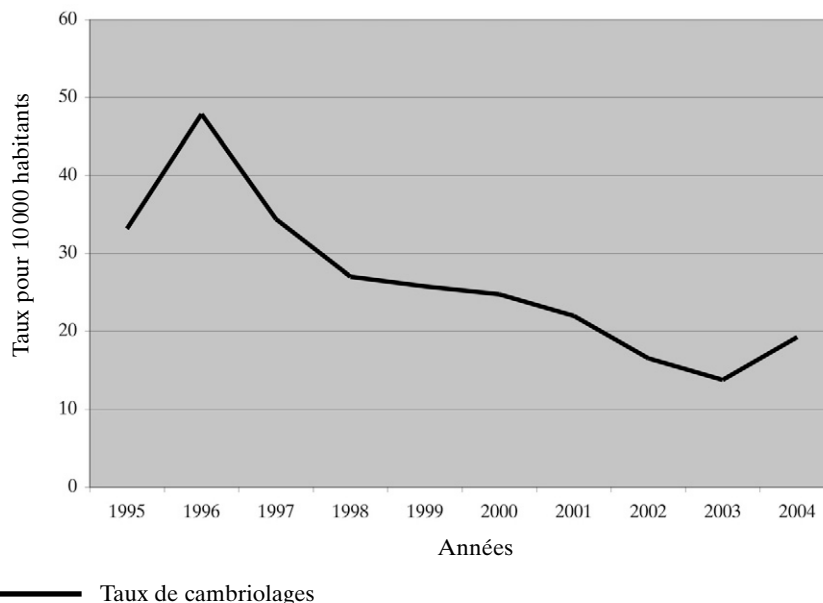
Il faut croire que les dispositifs humains de *tenant patrols* sont la dimension active et justifiante de la matrice de la sécurisation, là où la sécurité passive du bâti et les portes sécurisées n'arrivent que difficilement à juguler les comportements déviants par la voie de la dissuasion. Les premiers servent à homologuer et à rendre efficaces les systèmes de protection physique. Le contraire s'avère toutefois également exact : les techniques de prévention situationnelle axées sur l'aménagement urbain définissent le cadre d'implantation de formules informelles de contrôle social, sans lequel celles-ci ne pourraient pas s'ancrer. La restric-

tion des flux d'*outsiders* dans les espaces collectifs intérieurs, devenus moins poreux grâce aux nouvelles portes sécurisées, contribue à créer un environnement maîtrisable. Ainsi, James L., jeune résident afro-américain de 21 ans, constate un effet presque hermétique dû spécifiquement à la présence des portes d'entrée activées par les clés *vigik* :

Je pense que les gens qui ne sont pas du bâtiment sont encore là, mais ce n'est pas pire qu'avant quand vous aviez cent personnes dans l'immeuble. Maintenant, vous avez probablement quatre ou cinq personnes. Je pense que ça a changé. Je préfère les portes [sécurisées]. Parce que ça laisse les accros de la drogue à l'extérieur du bâtiment. Alors, tes gosses y peuvent monter et descendre les escaliers sans toi, tu sais, quand ils rentrent de l'école. T'as pas besoin de t'inquiéter.

Par ailleurs, quand le bon fonctionnement des portes sécurisées est provisoirement entravé par les résidents qui n'ont pas de clés, les *tenant patrols* veillent à ce que le système de sécurité reste opérant. Ils n'hésitent pas à retirer les objets intercalés entre la porte et son socle, et qui neutralisent celui-

Figure 1 *Évolution des taux de cambriolages à Brownstone; données policières (1995-2004)*



Source : calculs personnels de l'auteur.

là. Les immeubles contrôlés par les *tenant controls* bénéficient donc d'un suivi concernant l'usage et l'entretien des techniques situationnelles. Ce résultat est corroboré par l'analyse de données policières. Sur l'ensemble du quartier, la courbe des taux de cambriolages (voir Figure 1) accuse une baisse sévère après le pic de 1996, ce qui semble correspondre à la mise en place des portes sécurisées en 1997 et 1998. L'affaissement se poursuit jusqu'en 2002. Il s'agit probablement de l'influence de facteurs concomitants liés à l'inauguration de la *justice court* et à l'emprise des *tenant patrols* dans certains immeubles.

Or cette présentation dichotomique (sécurité humaine-sécurité physique) rend peu compte de la

dimension temporelle, qui constitue pourtant le socle du développement de formes d'interactions sociales positives, non éphémères. Certains chercheurs soutiennent que le lien social se forge naturellement lors d'activités prosaïques, indépendamment de la médiation émanant des initiatives institutionnelles. Selon moi, sans le travail de longue haleine mis en œuvre conjointement par les organismes formels et informels, la reconquête de la cité ferait défaut. Il est juste aussi de remarquer que les familles avec enfants investissent davantage les espaces publics extérieurs. Ce surinvestissement permet de favoriser l'émergence d'un dispositif de veille informelle mis en œuvre par divers résidents autoassignés en garants des lieux dans les situations de crise. La res-

pensable de l'une des associations de locataires m'a ainsi confié qu'elle laisse désormais ses petits-enfants jouer en bas de l'immeuble, sans surveillance. Elle est convaincue que certains résidents vont instinctivement la surveiller. Un jour, alors qu'elle était inquiète de ne pas savoir où se trouvait sa petite-fille, l'un de ses voisins l'a informée qu'il l'avait emmenée à l'église et qu'elle allait bien.

La confiance se gagne au terme d'un long processus où sont mises au premier plan les relations de nécessité ou de service, que je décris comme autant d'épreuves-tests permettant de jauger de l'authenticité et de la transparence des échanges, ouvrant la voie à la découverte et à la connaissance graduelle de l'autre. L'accumulation de ces marques de réciprocité peut contribuer à la constitution de réserves latentes de capital social. Cela se traduit par l'augmentation de l'effectif des résidents qui rejoignent les rondes, associée dans l'esprit de certains à la prégnance d'un sentiment de confiance réciproque.

La méfiance est de mise, *a contrario*, dans les situations où certains représentants de la vie associative sont étroitement liés à l'essor du *business* dans la cité. Ils sont les bénéficiaires de sommes d'argent en échange de leur tolérance des activités liées à l'économie parallèle des gangs. Leur intégration à des groupes de surveillance informelle peut ainsi nuire aux efforts collectifs de sécurisation en raison de la peur de représailles et d'une diffusion d'informations sensibles sur les stratégies déployées par la police ou par les *tenant patrols*. Ainsi l'illustre

l'extrait suivant, issu d'un entretien avec une ancienne participante au programme: «Les dealers de drogue ou les *crackers* [...], y'a pas du tout de contrôle sur eux, car [...] ils trouveront, de toute façon... par n'importe quel moyen.» Cependant, en l'absence d'une confirmation qu'il y aura bien un soutien émanant des autres membres du groupe en cas de problème, ce que Robert Sampson et ses collègues (1997) ont défini par le concept d'«efficacité collective», les réseaux d'entraide s'affaiblissent, se disloquent, ne survivent pas.

À présent, il est à propos de rappeler que ce programme endogène n'intervient pas dans un vide institutionnel. Il s'adjoint à la provision publique de sécurité dont la police est le prestataire majoritaire. Quelles configurations nouvelles viennent bouleverser l'équilibre fragile de quasi-monopole du paysage de l'offre de sécurité? Parviennent-elles à un modèle de justice sociale? Quelle est la nature des relations qu'entretiennent les *tenant patrols* avec la police?

Les réseaux hybrides d'interdépendance

Dans la mesure où il est demandé à ces résidents organisés d'être les *eyes and ears*, soit le «prolongement de proximité», l'«antenne informationnelle» de la police, il est escompté que les relations seront harmonieuses avec celle-ci pour un maximum d'efficacité. Il n'y a donc pas de concurrence entre ces deux groupes. Ironie du sort, dans les années 1960, des rondes initiées par des résidents afro-américains avaient

eu pour finalité de protéger leurs voisins à la fois des violences policières et des mouvements racistes du Sud (Rosenbaum *et al.*, 1998). Pendant les deux décennies suivantes, les banlieues aisées avaient adopté ce mode de régulation sociale pour la prévention des cambriolages, faisant de la police un partenaire privilégié. Aujourd'hui, dans l'*inner city*, les marchés de la drogue à ciel ouvert et les *crack houses* deviennent les cibles d'intervention préférentielle des actions concertées.

La coproduction de la sécurité à Brownstone est sous-tendue par quelques principes articulés autour du diptyque: partage d'information et pouvoir, ressentiment et expertise endogène.

Partage d'information et pouvoir. Un certain nombre de participants au programme des *tenant patrols* confie que les relations avec la police sont de grande qualité, en raison d'une circularité de l'information. La diffusion d'informations est en effet multilatérale. D'un côté, la police les avertit de l'imminence d'un déploiement policier, et de l'autre, les résidents la préviennent dès qu'une situation alarmante est repérée. On a donc affaire à une instrumentalisation réciproque des relations entre les *tenant patrols* et la police. Le partage d'information sensible, dans les deux sens, crée des affiliactions et des loyautés. Les efforts de l'«allié» policier paraissent alors plus tangibles lorsqu'existe une forme de coopération, ce qui n'était pas le cas il y a encore 7 ans, alors que la police était éclaboussée par des scandales se rapportant à des abus policiers

perpétrés à l'encontre des minorités visibles.

Cette distribution de l'information, restreinte à un petit cercle d'élus privilégiés, joue sur les schèmes de représentations se rapportant au « rôle public » endossé par ces « gardiens » dans l'espace politique local, et génère un sentiment de prestige rattaché à l'existence de ce partenariat. Le respect manifesté par les autres résidents à l'égard de ces résidents découle de cette association affichée avec la police, laquelle sert de curseur de repositionnement dans la hiérarchie sociale du quartier. Shirley C., qui appartient à ce groupe, me confie qu'il est plus facile d'obtenir de l'aide des autres résidents lorsqu'on présente une telle identité sociale : « Si vous vous promenez et que vous avez besoin d'aide, [les résidents] devront le faire. Ils vous diront où aller dès qu'ils s'apercevront que vous connaissez les flics. »

On apprend à jouer de ses relations pour un accès instantané et presque illimité à une ressource raréfiée dans la cité – la protection de la police, pourvoyeuse de sécurité publique. Il subsiste en outre un fort consensus, parmi les

gérants du quartier et les membres des équipes de rondes. Les activités délinquantes et les comportements incivils auraient été endigués à des niveaux acceptables uniquement dans les bâtiments occupés par les *tenant patrols*, en raison d'un surcroît d'attention et d'un renfort policiers discriminatoires, d'où la création de « poches de sûreté », où l'on se sent en sécurité dans ces immeubles. Effectivement, le logeur social a fait le choix de la non-ingérence dans le domaine de la lutte contre l'économie parallèle, par crainte de représailles. La police finit par être érigée en garante ultime de l'ordre social. L'inspection routinière de certains bâtiments par la police n'a lieu que si des rondes y ont été auparavant effectuées par les résidents, minimisant de fait la survenance d'embuscades impromptues visant la première. Les patrouilles verticales de la police ciblent donc de manière préférentielle les bâtiments où résident des *tenant patrols*. Il est donc à propos de parler de réseaux hybrides d'interdépendance liant le public au privé, de même que de matrice de négociation, dans la mesure où l'intervention formelle de l'un est fortement corroborée à celle, informelle, de l'autre. Dans certains cas cependant, la liaison n'est pas significative, et prolifèrent alors les bâtiments sous l'emprise des gangs.

Lorsque ce type de partenariat local ne décolle pas ou tout simplement n'existe pas, il exacerbe la disparité dans l'accès à la sécurité et génère des divisions dans la communauté de voisinage concernant ce qui transparaît comme un bien jaloué, la sécurité.

Ressentiment et expertise indigène. Le ressentiment des « exclus », ou anciens participants au programme de surveillance informelle, traduit tour à tour le refus d'être exploité et la critique des stratégies policières et de la corruption. Il est corrélé à un sentiment d'abandon et d'impuissance : la police les a, semble-t-il, délaissés, et ils ne savent pas non plus comment se mobiliser de nouveau pour affronter la violence que leurs proches et eux-mêmes doivent affronter quotidiennement. Ils n'ont plus les ressources politiques ou psychologiques requises pour participer à ces programmes même si la volonté ne faiblit pas. Mais quand les obstacles à leur engagement civique sont trop nombreux, le quant-à-soi devient la norme.

L'impression prégnante que la police exploite ses informateurs a été vécue comme une contrainte par ces résidents. Face à une carence de légitimité qui résulte de l'état dégradé de ses relations avec les résidents, la police ne peut espérer une remontée d'information de qualité. Dans la bouche de certains résidents, la police est obligée d'utiliser le capital stratégique accumulé par les « gardiens » : leurs réseaux de contacts et les informations qu'ils détiennent. C'est la réputation de « balance » qui au juste est décriée. Ils dénoncent le manque flagrant de discrétion dont fait montre la police pour « soutirer » l'information recherchée, souvent au vu et au su des gangs résidant dans le quartier. Le malaise vient dès lors du manque de reconnaissance du statut de *tenant patrol* parmi l'ensemble des résidents, fortement associé dans leur imaginaire aux

activités de délation. Cela signifie une légitimité en demi-teinte et permet sans doute d'expliquer la faible participation des résidents en raison d'un manque de formation. En conséquence, on évite donc soigneusement de parler en public à un policier lorsqu'on le croise dans la rue, sauf en cas d'extrême urgence. Le déséquilibre du rapport de pouvoir de la relation, le profit unilatéral – ou du moins surdimensionné d'un côté, maigre de l'autre avec une faible contrepartie –, et la peur des représailles, signalent au bénévole qu'au bout du compte, le jeu n'en vaut pas la chandelle. Mieux vaut parfois rester insécurisé et se passer de l'offre publique de sécurité pour survivre. Tel est le message que Carol B., ancienne participante au programme, a souhaité me faire passer :

Quand vous donnez de l'information, vous parlez. Et une fois que vous parlez, vous allez continuer à parler. Et c'est comme être une balance. Et puis, vous n'arrivez pas à dormir la nuit. Vous n'arrivez pas à réfléchir. Vous allez commencer à vous faire du souci pour vous-même, vos enfants, et votre toit. C'est pourquoi plein de gens ne vont pas à la police. Et c'est pas grave... parce que si y'a une voiture d'un flic de Brownstone, d'un flic de la ville, ils veulent être mis au courant et alors ils vont en savoir plus.

De plus, les méthodes réactives de la police et l'impression de corruption, le manque d'innovation et de dynamisme des groupes de *tenant patrols*, que certains représentants de la NYCHA assimilent d'ailleurs à des «clubs sociaux» du troisième âge, seraient les facteurs responsables de l'échec d'une initiative de surveillance informelle.

Les compétences acquises par les anciens membres des *tenant patrols*, leur permettent d'évaluer les prestations de sécurité de la police et ainsi de mettre en relief leur expertise endogène. Ils jugent notamment problématique l'horaire fixe de passage de la patrouille policière. Les gangs se seraient adaptés en conséquence. Cette réaction des anciens participants est révélatrice d'une mise en concurrence des deux types d'expertise – professionnelle et endogène –, qui rend légitime une distinction entre la formule bénévole de *tenant patrol* et son équivalent institutionnel. Leur refus de suppléer à ce qui est considéré comme du travail policier est justifié par le non-port d'arme, qui éloignerait du spectre d'une *cowboy city*.

Les difficultés que doivent affronter les *tenant patrols* tiennent ainsi de ce que le vide créé en matière de suivi et de formation n'est comblé par aucune initiative institutionnelle ambitieuse.

Conclusion

Ce quartier populaire de Brooklyn a, dans l'ensemble, aussi profité du «miracle new-yorkais». Le climat endémique de violence physique n'est plus d'actualité si l'on en juge par la reconquête des espaces publics et le recul de la criminalité. Un jeune interviewé afro-américain me rapporte ces changements d'ampleur en ces termes : «Avant, c'était chaque semaine que quelqu'un se faisait tuer.» La question autrefois politisée de la sécurité monopolise désormais moins les débats sur la scène politique locale. Il s'avère par contre périlleux de détermi-

ner avec précision quel programme a été le plus bénéfique. L'analyse du matériau empirique recueilli me permet toutefois d'arriver aux conclusions suivantes.

Tout d'abord, l'offre civile de sécurité, lorsqu'elle prend forme, apparaît davantage comme complémentaire que concurrente de l'offre publique. Elle s'intègre à la matrice sécuritaire existante. Il semble dès lors peu pertinent de tenter de dissocier ou d'opposer ces deux formes de contrôle social. Celles-ci coexistent et s'entretiennent mutuellement dans une situation d'interdépendance, ce qui rend les interventions plus efficaces malgré la faiblesse des moyens engagés. Cette combinaison originale de formules intra et extracommunautaires accroît la légitimité de l'intervention dans une certaine mesure. Les espaces intérieurs sont moins poreux aux risques exogènes grâce également aux dispositifs physiques de sécurité, ils sont pacifiés. Les gangs préfèrent se déplacer vers les lieux moins protégés. Cette relation «spéciale» entre les *tenant patrols* et la police contribue malgré tout à renforcer les discriminations dans l'accès à la sécurité, dans la mesure où il est question d'un traitement «privilegié» des demandes des premiers. Le traitement préventif n'est donc au départ pas universel. Seuls les immeubles où résident les *tenant patrols* bénéficient de cette double offre de sécurité, c'est-à-dire là où en général sont concentrées les ressources politiques et humaines. Bien que prometteur, le programme des *tenant patrols* à Brownstone est encore limité au niveau des effectifs. À l'échelle du quartier, cela peut ressembler à du

saupoudrage, même si ce dispositif méritait d'être généralisé.

Ensuite, la question du contexte d'implantation de ce type d'intervention préventive est à présent abordée. À l'heure où les exhortations à se mobiliser en faveur de la sécurité se multiplient, les compétences des acteurs privés dans ce domaine sont encore sous-développées, et cela est particulièrement ressenti comme une injustice sociale dans les quartiers défavorisés. C'est d'autant plus préjudiciable que l'État a délégué cette responsabilité de la régulation sociale aux citoyens ordinaires, en les incitant à prendre activement part à une gouvernance locale de la sécurité. C'est du moins ce que traduit le recours à des techniques situationnelles. Faute de capacités personnelles et de moyens financiers alloués à la formation, ces programmes sont pour le moment voués à se développer à une échelle réduite.

Enfin, cet article montre que la «version socialisée» de la prévention situationnelle, loin de faire l'objet d'un consensus auprès de ceux qui en bénéficient ou qui souhaitent en bénéficier, est en outre controversée. La faible pro-

pension personnelle à interioriser des comportements précautionneux, parmi les résidents, renforce les inégalités liées à l'accès à la sécurité. Il n'est plus question de démocratisation de la sécurité, mais plutôt de *privatisation* de ce bien public. L'accès est réservé à ceux qui se mobilisent, en effet, la pratique du *free-riding*, qui consiste à bénéficier d'un programme sans s'investir personnellement, est tacitement bannie, sauf pour les autres résidents qui habitent ces espaces protégés par des garants des lieux. Toutefois, ces formules bénévoles sont plus que nécessaires, autrement, des quartiers entiers deviendraient des zones de non-droit.

VÉRONIQUE LEVAN
Chercheure postdoctorale
INRS-UCS

Chaire de Recherche du Canada
sur la ville et les enjeux politiques
liés à l'insécurité

Notes

¹ Notons que cette théorie a été intégrée, rétrospectivement, à la typologie des techniques situationnelles. Le postulat est le suivant : si une vitre est brisée et qu'elle n'est pas réparée, d'autres vitres seront brisées. L'impact de l'environnement dégradé et de la petite délinquance sur la déliquescence du lien social est ici mis en avant. L'un des auteurs de la théorie a, plus récemment, cherché à se distancer des applications directes – pour le moins sujettes à débat – qui en ont découlé, comme les pratiques policières répressives encouragées par les politiques de tolérance zéro instaurées lorsque Rudolph Giuliani était au pouvoir à la mairie de New York. Celles-ci ont principalement ciblé les désordres

sociaux et physiques visibles dans l'espace public, que décrivent notamment Kelling et Cole (1996).

² Ce travail est tiré de ma thèse de doctorat d'État menée conjointement à l'Université de Paris IV-Sorbonne et au CESDIP-CNRS: Véronique Levan, *La mise en place de la prévention situationnelle dans le logement social à Paris et New York*, sous la direction de Sophie Body-Gendrot, 2007.

³ Je l'ai ainsi appelé afin qu'il conserve son anonymat, car c'était la condition de l'accès à des rapports statistiques policiers confidentiels.

⁴ D'après la typologie du New York Police Department (NYPD), les atteintes contre les personnes (délinquance de violence) sont une catégorie pénale comprenant les viols, les homicides, les vols avec violence et les violences sur personnes. Les atteintes contre les biens (délinquance d'acquisition) font référence aux cambriolages, aux vols à la tire et aux vols de/ dans les voitures. Selon de nombreux rapports américains sur la délinquance dans les complexes sociaux (Dunworth et Saiger, 1994), ceux-ci concentrent en général la délinquance de violence par rapport au reste de la ville dans laquelle ils sont situés. L'ensemble de la ville connaît par contre une délinquance d'acquisition plus élevée. Le quartier étudié dans le cadre de ma thèse ne déroge pas à cette règle.

⁵ À partir de rapports statistiques transmis par le NYPD, j'ai pu calculer des taux de délits pour l'ensemble de la ville et pour le quartier ciblé, de 1995 à 2004. Il faut bien évidemment garder à l'esprit les limites de ces indicateurs. Loin de refléter la réalité, ils peuvent sous-estimer la réalité du phénomène délinquant, car tous les délits ne sont pas enregistrés ou découverts, ou tout simplement ne rendre compte que de l'activité policière.

⁶ Plus connue sous le nom d'«approche par la réduction des opportunités délinquantes» aux États-Unis, elle est souvent définie par opposition à la prévention sociale. Elle est en effet davantage

centrée sur la «situation» associée au passage à l'acte délinquant, que sur les déterminants psychologiques ou sociaux qui influent, à distance, sur les motivations délinquantes individuelles. C'est au Royaume-Uni que son ancrage institutionnel est plus ancien. Elle connaît une montée en puissance plus récente en France et au Canada. Pour ce qui concerne les États-Unis, elle est rendue routinière depuis plusieurs décennies sur le plan des pratiques policières et architecturales locales, sans être pour autant officiellement intégrée aux politiques préventives.

⁷ Cette formule relève de la prévention situationnelle, car elle est ciblée sur un type précis d'activité délictuelle. Même si la police de proximité ne fait pas partie de l'ensemble des techniques situationnelles, certaines de ses initiatives, telles les patrouilles citoyennes, peuvent être classifiées de la sorte.

⁸ Ce terrain a été investi par d'autres chercheurs avant moi, qui se sont concentrés sur des objets différents: gentrification et pauvreté (Kasinitz et Hillyard, 1995; Kasinitz, 2000), impacts de l'ouverture de la Community Justice Court (Fagan et Malkin, 2003) et du Public Housing Drug Elimination Program (Fagan *et al.*, 2003).

⁹ D'après un responsable de la *New York City Housing Authority* rencontré en août 2003, la population «flot-tante», non-officielle, représente un pourcentage de 30 %, qu'il faut rajouter aux chiffres officiels. Les données socio-démographiques sont issues d'un rapport réalisé en 2003 par le *Center for New York City Affairs, New School University, Milano Graduate School*.

¹⁰ Cette catégorie comprend des mesures de durcissement des cibles et de contrôle d'accès intégrées directement au cadre bâti, comme les systèmes de portes sécurisées. La sécurisation active met davantage l'accent sur le renforcement de la présence humaine, tel le recours à des vigiles.

¹¹ Il s'agit du droit des banques et des compagnies d'assurance de refuser de proposer des taux préférentiels d'hypothèques à certaines personnes souhaitant investir dans le quartier.

¹² Entretien mené en juillet 2003.

¹³ Entretien mené en septembre 2003.

Références

BODY-GENDROT, Sophie. 2000. *The Social Control of Cities? A Comparative Perspective*. Oxford, Blackwell.

DUNWORTH, Terence et Aaron SAI-GER. 1994. *Drug and Crime in Public Housing: A Three-City Analysis. A Final Summary Report*. Washington D.C., National Institute of Justice.

FAGAN, Jeffrey, Jan HOLLAND, Tamara DUMANOVSKY et Garth DAVIES. 2003. *Drug Control in Public Housing: The Impact of the Drug Elimination Program of the New York City Housing Authority*. Princeton, Robert Wood Johnson Foundation.

FAGAN, Jeffrey et Victoria MALKIN. 2003. «Theorizing Community Justice Through Community Courts», *Fordham Urban Law Journal*, 30: 857-953.

GARLAND, David. 1996. «The Limits of the Sovereign State: Strategies of Crime Control in Contemporary Society», *British Journal of Criminology*, 36: 445-471.

GARLAND, David. 1999. «“Governmentality” and the Problem of Crime», dans Russell SMANDYCH (dir.). *Governable Place: Readings on Governmentality and Crime Control*. Dartmouth, Ashgate: 15-43.

GARLAND, David. 2002 (2001). *The Culture of Control – Crime and Social Order in Contemporary Society*. Oxford, Oxford University Press.

GLAZER, Nathan. 1988. *The Limits of Social Policy*. Boston, Harvard University Press.

HARCOURT, Bernard. 1998. «Reflecting on the Subject: A Critique of the Social Influence Conception of Deterrence, the Broken Windows Theory, and Order-Maintenance Policing New York Style», *Michigan Law Review*, 97, 2, novembre: 291-389.

KARSTEDT, Suzanne. 2001. «Comparing Cultures, Comparing Crime: Challenges, Prospects and Problems for a Global Criminology», *Crime, Law and Social Change*, 36, 3: 285-308.

KASINITZ, Philip. 2000. «Red Hook: The Paradoxes of Poverty and Place in Brooklyn», *Research in Urban Sociology*, 5: 253-274.

KASINITZ, Philip et David HILLYARD. 1995. «The Old-Timers' Tale – The Politics of Nostalgia on the Waterfront», *Journal of Contemporary Ethnography*, 24, 2: 139-164.

KELLING, George et Catherine COLES. 1996. *Fixing Broken Windows – Restoring Order and Reducing Crime in Our Communities*. New York, Simon and Schuster.

LEVAN, Véronique. 2005. «La prévention situationnelle dans l'habitat social: lettre d'Amérique», *Questions pénales*, 18, 5: 1-4.

LEVAN, Véronique. 2007. *La mise en place de la prévention situationnelle dans le logement social à Paris et New York*. Thèse de doctorat d'État, Université de Paris IV-Sorbonne.

MERRY, Sally. 1981. *Urban Danger. Life in a Neighborhood of Strangers*. Philadelphie, Temple University Press.

NEWMAN, Oscar. 1972. *Defensible Space: People and Design in the Violent City*. Londres, Architectural Press.

POPKIN, Susan et al. 2000. *The Hidden War: Crime and the Tragedy of Public*

VENKATESH, Sudhir. 1997. «The Social Organization of Street Gang Activity in an Urban Ghetto», *The American Journal of Sociology*, 103, 1: 75-106.

WILSON, James et George KELLING. 1982. «The Police and Neighborhood Safety – Broken Windows», *Atlantic Monthly*, 249, 3: 29-38.

Housing in Chicago. New Brunswick, NJ, Rutgers University Press.

ROCHÉ, Sebastian. 2002. «Towards a New Governance of Crime and Insecurity in France», dans Adam CRAWFORD (dir.). *Crime and Insecurity: The Governance of Safety in Europe*. Cullompton, Willan Publishing: 213-233.

ROSENBAUM, Dennis. 1988. «Community Crime Prevention: A Review and Synthesis of the Literature», *Justice Quarterly*, 5, 3, septembre: 323-395.

ROSENBAUM, Dennis, Arthur LURIGIO et Robert DAVIS. 1998. *The Prevention of Crime. Social and Situational Strategies*. Scarborough, Wadsworth.

SAMPSON, Robert, Stephen RAUDENBUSH et Felton EARLS. 1997. «Neighborhoods and Violent Crime: A Multilevel Study of Collective Efficacy», *Science*, 277: 918-924.

SAVITCH, Hank et Paul KANTOR. 2004. *Cities in the International Marketplace: The Political Economy of Urban Development in North America and Western Europe*. Princeton, Princeton University Press.

URBAN DESIGN RESEARCH GROUP. 1997. *Defensible Space Evaluated. Research Topics in Public Housing*. New York, Columbia University Press.